

Hégenheim

et vous



VOTRE MAGAZINE D'INFORMATION COMMUNALE • N°11 • DECEMBRE 2019

www.ville-hegenheim.fr

Associations



Les associations
de Hégenheim
sont nombreuses
à participer
au rayonnement
de notre commune.
Bravo à elles !



Cercle d'histoire.



Commémoration du 11 novembre.



Aviculteurs - La relève.



Käsnapferfascht.



Chorale des jeunes.



Gala du Twirling.

Si vous souhaitez valoriser votre association ou faire publier des informations d'intérêt communal, n'hésitez pas à nous contacter : mairie@hegenheim.fr

Chères Hégenheimois, Chers Hégenheimois

Lorsqu'une année s'achève, c'est l'occasion pour chacun d'entre nous de faire un point sur l'année écoulée. Des travaux ont permis d'améliorer les infrastructures comme la pose de nouveaux revêtements sur certaines rues, l'installation de candélabres ou de gazon synthétique à l'école communale.

Des actions engagées avec une réflexion forte en termes de développement durable. Ces travaux participent aussi à l'amélioration de nos finances communales



grâce à des économies de fonctionnement réalisées par l'installation de luminaires ou d'ampoules LED. Cela a été possible avec le concours financier de Saint-Louis Agglomération qui prouve encore tout l'intérêt de l'action intercommunale.

Que serait notre ville aussi sans l'action de son tissu associatif ?

Des communes des Trois Frontières, Hégenheim est sans doute l'une des plus animées. Cela est rendu possible par la vitalité de son tissu associatif qui s'est encore surpassé cette année. Käsnapferfascht, Gala du Twirling Club, Fête de la Musique, expositions des Artistes et des jeunes sujets de l'association des Aviculteurs... et tant d'autres manifestations.

Des associations que nous aimons soutenir et accompagner pour des événements qui valorisent notre commune et participent à son rayonnement.

Que serait notre ville sans la générosité des Hégenheimois ?

Hégenheim est solidaire grâce à l'action de ses habitants. Le CCAS participe à l'action sociale de la mairie en permettant de soutenir les plus fragiles. Vos dons permettent de poursuivre notre action et soyez-en remerciés.

Merci aussi aux Hégenheimois qui participent à la Journée Citoyenne. Vous êtes chaque année toujours aussi nombreux à y participer depuis son lancement voilà 4 ans. Je sais pouvoir compter encore sur votre engagement citoyen pour notre commune.

Toutes ces actions me rendent fier d'écrire avec vous au présent l'Histoire de notre commune.

Au nom du Conseil Municipal, je vous souhaite à toutes et tous de très belles fêtes de fin d'année.

Votre maire
Thomas ZELLER

Le Magazine "Hégenheim et Vous" est élaboré par la Commission Information et Communication, présidée par Estelle SCHOEPPER, Adjointe au Maire. Ont participé à sa réalisation, les membres de la Commission : Estelle SCHOEPPER, Sabine KIBLER-KRAUSS, Céline RECHER-GAUTSCH, Pascal HELFER, Guy BUHR, Claudine NICK, Régis HERLIN, Méline SCHOEPPER.

Sommaire

- 4 Dossier
- 6 Entreprises
- 8/9 Solidarité
Cadre de vie
- 10 Les associations
de Hégenheim
- 12 Hégenheim
intergénérationnelle
- 14 Etat civil
- 15 Notre histoire
- 16 Agenda • En bref

Mairie

1, rue de Hagenthal • BP 30
68220 Hégenheim

Contacts

Tél. +33 3 89 69 18 54
Fax : +33 3 89 69 21 10
mairie@hegenheim.fr
www.ville-hegenheim.fr

Horaires d'ouverture

Lundi : de 14h à 18h
Mardi et mercredi :
de 9h à 12h et de 14h à 18h
Jeudi : de 8h à 12h
Vendredi : de 9h à 12h
et de 14h à 16h

"Hégenheim et vous" numéro 11
Décembre 2019

Directeur de publication : Thomas ZELLER
Chef de projet Ville : Estelle SCHOEPPER

Conseil - Conception - Corédaction :
Auctavia - Thann
Conception graphique, PAO :
Studio Noir & Blanc - Riedisheim
Impression, Kauffmann - Tagsdorf
1900 exemplaires
Imprimé sur du papier certifié PEFC.

La Commission remercie toutes les personnes ayant participé à la réalisation de ce bulletin et ayant accepté de témoigner ou de prêter leur image.

La ville de Hégenheim s'engage en faveur du développement durable.

Faire du développement durable, ce n'est pas simplement privilégier les transports doux ou adopter une démarche zéro phytosanitaire. C'est aussi engager des travaux au quotidien, capables aussi de préserver nos ressources énergétiques ou diminuer notre empreinte carbone.

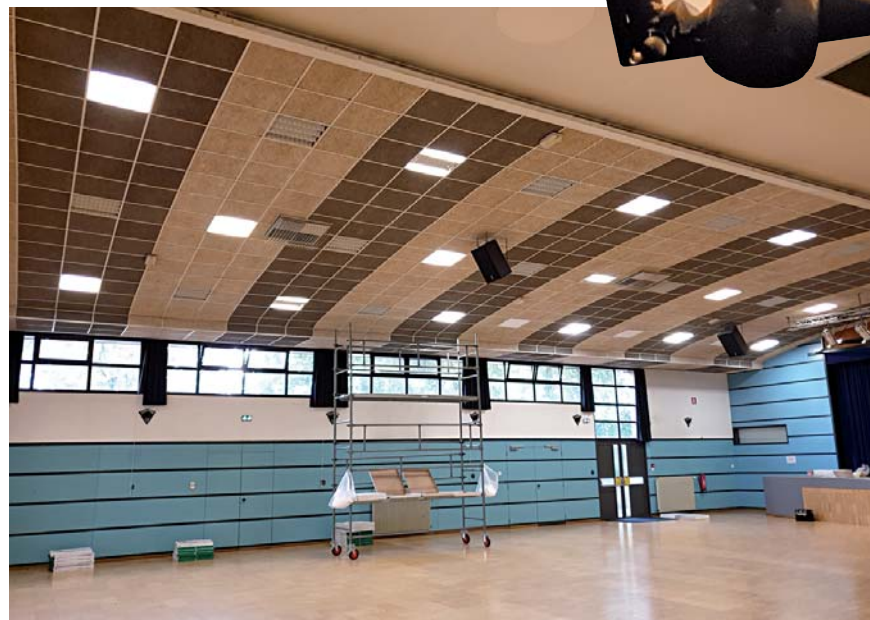
Ainsi, différents travaux ont été réalisés ces derniers mois sur les bâtiments de la commune ou la voirie. Ils ont eu comme dénominateur commun le développement durable. Autrement dit, continuer à avancer tout en favorisant une démarche eco-responsable, avec entre autres pour la commune de Hégenheim l'objectif de lutter contre le gaspillage énergétique.

Des led au complexe culturel-sportif et à la mairie...

La commune a décidé d'installer des luminaires en led pour la majorité des points lumineux du complexe culturel et sportif de Hégenheim. Sont concernés tant les équipements de la salle des fêtes, que de la salle de gym ou de la salle de musique.

Par l'installation de ces nouveaux points lumineux led, différents objectifs sont poursuivis par la commune.

L'opération s'inscrit dans une démarche de développement durable



avec pour effet de limiter le gaspillage énergétique. La consommation des ampoules led est moins énergivore et permet de réaliser des économies financières conséquentes.

En d'autres termes, ces ampoules led participent à la diminution des charges de fonctionnement et nous permettent de faire des économies substantielles.

La commune ambitionne de diviser par deux la consommation électrique sur les luminaires concernés par le passage au led. La Ville peut ainsi espérer une économie de 10 000 € par an.

Une manne financière non négligeable dans le budget de notre commune.

L'opération a été possible grâce au concours financier de Saint-Louis Agglomération qui prend à sa charge 50 % des investissements.

La voirie concernée aussi...

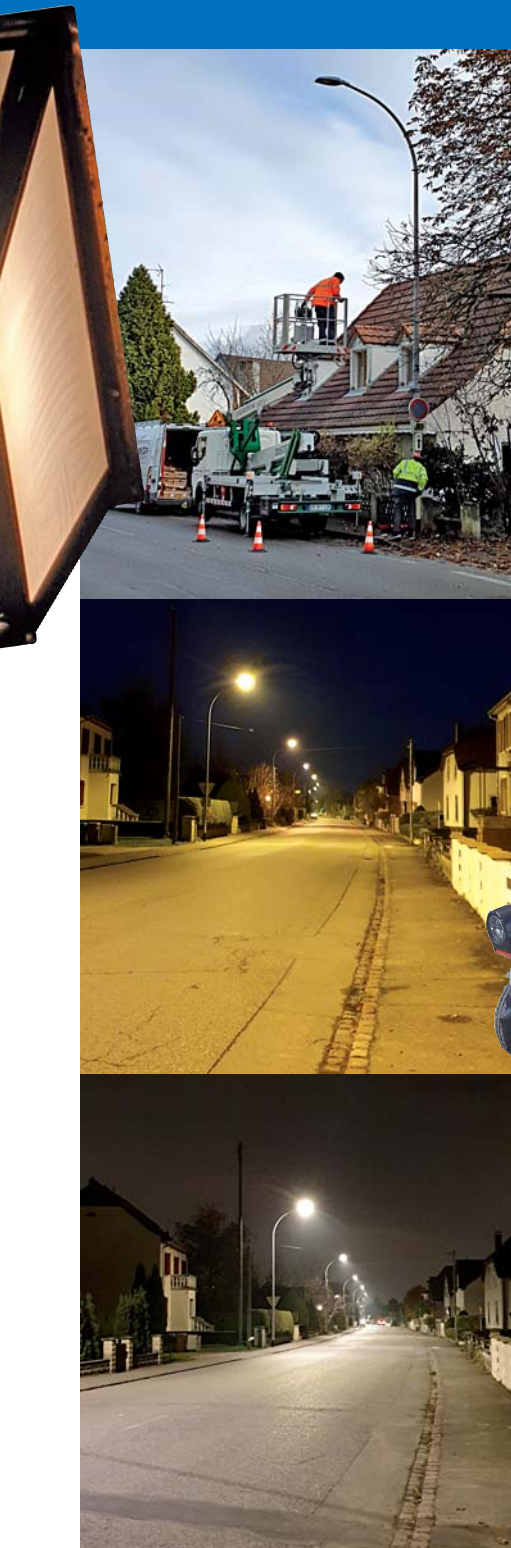
Dans une optique similaire de recherche d'économie de fonctionnement et de valorisation des démarches éco-responsables, la commune a décidé de poursuivre son plan de développement led sur la voirie.

L'objectif est de changer la majorité des luminaires des rues de la commune avant le 31 décembre, pour évaluer ensuite sur une année pleine les retombées en termes de diminution de charges de fonctionnement.

Deux types de travaux sont prévus :

Remplacement de 300 ampoules dans les lanternes, plus 140 têtes dans les candélabres de la voirie départementale.





Ces ampoules étant très énergivores. Une entreprise est chargée de procéder à l'installation des nouvelles ampoules pour éviter de mobiliser deux salariés de la commune durant 20 jours à ne faire que cela.

Une quinzaine d'anciens candélabres de la rue du Jura sera remplacée.

Pour cette opération localisée sur la voirie, là aussi Saint-Louis Agglomération apporte une contribution financière de 50 % du montant de l'opération.

■ Véhicule électrique

La commune devait remplacer un véhicule et a choisi d'investir dans l'électrique, avec un véhicule moins polluant et plus silencieux. Un véhicule qui n'utilise pas d'énergie fossile et dont l'achat s'inscrit dans la volonté de favoriser le développement durable.



Saint-Louis Agglomération subventionne à 50 % l'acquisition du véhicule.
Coût pour la commune : 10 747 €.

Au total, ce sont 165 000 € investis pour le développement durable, les démarches écoresponsables, la préservation de notre environnement, tout en voulant réduire nos charges de fonctionnement.

Cela a été possible grâce au soutien exceptionnel de Saint-Louis Agglomération qui a pris en charge 50% de l'investissement.

■ Une nouvelle chaudière

Toujours dans une démarche écoresponsable et pour remplacer une chaudière arrivée en fin de vie, la commune a fait installer au stade municipal une nouvelle chaudière performante, capable de réaliser aussi des économies et d'éviter le gaspillage d'énergie.



La Communauté d'Agglomération participe aussi à l'acquisition de la chaudière à hauteur de 50 % de l'investissement.
Coût pour la commune : 8 939 €.

■ Autres travaux

Voirie en mauvais état

Un nouveau revêtement de la chaussée a été déposé sur une partie de la rue du Jura et de la rue des Ardennes.

Gazon synthétique à l'école

75 m² de gazons synthétiques ont été installés.

Interphone en salle de classe

Avec le plan vigipirate, l'accès aux écoles devient encore plus drastique. Une solution de communication sera installée dans les classes pour contrôler les entrées et éviter les intrusions.

◆ La pharmacie, à portée humaine

Incontournable, au carrefour central de Hégenheim se dresse fièrement LA pharmacie. Construite et créée par Mme et M. Frantz en 1969, elle fête cette année ses 50 ans d'existence. Un bien bel Anniversaire !

officines de cette taille, où le mot solidarité n'est pas un vain mot. À l'instar d'Hélène, toute l'équipe fait preuve d'une grande psychologie, discrétion (le pharmacien est, comme les médecins, soumis au secret professionnel), diplomatie et est à l'écoute des

médicale est très important. Il prodigue des conseils quant à la prise des médicaments, à l'hygiène, à la nutrition ou, plus globalement, à la santé publique.

Mais Hélène a une troisième casquette : celle de cheffe d'entreprise, qui requiert rigueur et talent organisationnel. Les contraintes administratives dans ce secteur sont très lourdes : gestion des stocks, fixation des prix, gestion du personnel, interactions avec la Sécurité Sociale et les caisses, contacts avec les laboratoires, etc. Un travail titanesque qui s'ajoute au travail de pharmacien, où s'enchaînent gardes de nuit et travail de jour. D'ailleurs Hélène ne s'octroie que très peu de vacances et ses loisirs, tels que l'équitation et la nature, se réduisent à peau de chagrin. Mais elle ne regrette rien, car elle aime passionnément son métier !

La pharmacie de Hégenheim se démarque de ses concurrents entre autres par une large gamme de produits homéopathiques, phytothérapeutiques (extraits de plantes et de principes actifs naturels) et aromathérapeutiques (utilisation des huiles essentielles à des fins médicales). Elle propose à la vente de nombreuses variétés de plantes en vrac, une "denrée" plutôt rare de nos jours ! Autre spécificité, les préparations magistrales. Il s'agit de préparer des médicaments sur mesure, prescrits par un médecin et réalisés par un pharmacien. Il peut s'agir d'une pommade, d'un cachet, d'une gélule, d'un sirop, d'un suppositoire, d'une poudre, réalisés pour répondre à un besoin particulier du patient. Seul un petit nombre d'officines offrent à ce jour ce service à ses clients. Un véritable atout pour notre village et les villes avoisinantes !

Autre atout depuis cette année, et non des moindres : les pharmaciens se sont vu octroyer le droit de procéder à la vaccination contre la grippe. Cet acte médical permet ainsi à la fois de délester les médecins et évite aux clients le trajet et l'attente ! Nous l'aurons tous compris : une pharmacie dans un village est un bienfait inestimable. Nous espérons que Hélène et son équipe sauront longtemps encore prendre soin de notre santé. Nous ne les en remercierons jamais assez.



Après leur départ à la retraite, leur fils Claude reprend les rênes de l'affaire familiale, avant de se résoudre, il y a six ans, de poursuivre sa carrière professionnelle en milieu hospitalier et de céder la pharmacie. Hélène Mertz, native de Bartenheim, diplômée de la faculté de Strasbourg, occupant au moment des faits la fonction d'adjointe, choisit alors de racheter le fonds de commerce. Une décision certes difficile, car elle représente un lourd investissement à la fois financier et personnel, mais cette jeune et dynamique docteure en pharmacie a réalisé son rêve... Posséder sa propre pharmacie ! Il faut savoir que tous les deux jours, en France, une pharmacie ferme ses portes et qu'il n'y a pas de création de pharmacie. De plus, l'apparition de "low cost" dans ce secteur d'activités ne facilite aucunement le quotidien des pharmacies dites traditionnelles, qui sont soumises à une gestion rigoureuse pour ne pas péricliter.

La pharmacie de Hégenheim est une petite structure, comprenant 3 préparatrices en pharmacie et 2 pharmaciennes. Une équipe soudée, travaillant en symbiose dans un climat convivial, ce qui est essentiel dans des

clients. Ce qui interpelle en premier lieu chez Hélène, c'est son incroyable douceur, son empathie, sa gentillesse, son humanité, des qualités indispensables à son métier, ô combien rares de nos jours. Car les clients ne déposent pas uniquement leur ordonnance sur le comptoir, ils y déposent aussi - et surtout - leurs souffrances, leurs peines, leurs angoisses... des histoires de vie. La pharmacie de village devient alors un lieu de rencontre et de vie. On se connaît, on se confie. Les pharmaciens accompagnent leurs patients et les aidants tout au long de leur maladie. Et c'est tout cela que Hélène et son équipe recherchent dans l'exercice de leur profession jour après jour.

Mais quels rôles un pharmacien endosse-t-il aujourd'hui ? Les pharmaciens ont une double casquette : celle de commerçants, dans le cadre de la vente de produits parapharmaceutiques et cosmétiques, et de professionnels de santé. Ils délivrent les médicaments prescrits par le médecin. Ils veillent aux éventuelles incompatibilités et peuvent proposer des produits non soumis à prescription ou des génériques. Leur rôle d'information, de conseil et de prévention

◆ Punto E. Pasta, des pâtes à toutes les sauces

Cette petite boutique nichée au centre du village fleure bon l'Italie ! Tout y est italien, sauf... le maître des lieux. En effet, François est natif de Saint-Louis, n'a pas de racines italiennes, et est Hégenheimois d'adoption depuis 32 années déjà.

Jovial, sympathique et intarissable sur son métier, il accueille et conseille ses clients avec professionnalisme et bonne humeur ! Après ses études, son parcours de pâtissier-confiseur, traiteur et glacier l'a amené à travailler auprès des plus grands notamment à Paris (Lenôtre, Hermé, etc), Bâle, et bien d'autres encore... pour y peaufiner les techniques et y acquérir le savoir-faire!

Au terme de ses pérégrinations professionnelles, lors d'une agréable soirée entre amis - italiens -, une idée un peu folle germe dans son esprit ! Pourquoi ne pas ouvrir un petit commerce dédié à l'Italie, pays auquel il voue une véritable admiration, et à sa gastronomie dans son village d'adoption ? Il se lance alors tête baissée

dans l'aventure, et c'est ainsi qu'en septembre 1996 Punto E... Pasta voit le jour.

Il faut acheter les machines pour la fabrication des pâtes. Oui, mais quelles machines ? Petite anecdote : la machine qu'il utilise quotidiennement pour la fabrication de ses pâtes a été faite sur mesure, à sa taille, et elle trône fièrement dans la boutique depuis son ouverture il y a 23 ans, sans jamais tomber en panne ! Il faut choisir les fournisseurs. Oui, mais lesquels ?

Sa femme et lui vont alors sillonner les routes d'Italie, pour y dénicher des produits de qualité.

Après toutes ces années, ces mêmes fournisseurs sont désormais devenus des amis, qu'il va retrouver au moins une fois par mois pour se réapprovisionner !

Huile d'olive, charcuterie, fromage, anti-pasti, vins, grappa sont autant de délicieuses spécialités que l'on peut trouver chez cet amoureux de l'Italie. D'ailleurs les arômes ensoleillés du Sud viennent immédiatement éveiller les papilles des chalands dès l'entrée de la boutique.

Mais la vraie spécialité de la maison, le vrai

talent de François, celui qui l'a fait connaître bien au-delà des frontières de Hégenheim, c'est la fabrication et surtout la création de pâtes fraîches et/ou farcies.

Quelques chiffres :

- 15 à 25 kg de pâtes sont confectionnés en moyenne par jour dans son laboratoire
- plus de 100 000 œufs frais sont utilisés par an à leur fabrication
- 120 sortes de pâtes différentes sont élaborées par ses soins, déshydratées pendant 15 jours dans des chambres y dédiées.

Spaghetti, tagliatelle, campanelle, trafoilli, mais aussi ravioli, gnocchi, lasagnes etc. des pâtes au nom chantant, qui nous mettent l'eau à la bouche. Le choix varie en fonction des saisons, comme par exemple les raviolis à la truffe blanche, au foie gras, à l'asperge, épinard, basilic et autre de saison.

Et il en va de même pour les sauces, des plus traditionnelles comme la sauce napolitaine, la bolognaise, le pesto ou la 4 fromages pour ne citer qu'elles, en passant par des sauces bien plus originales, comme celle au pain d'épice-figue ! François déborde d'imagination : ainsi va-t-on trouver chez lui des pâtes... aux agrumes, au safran, au cacao, au curry, aux épinards, à la seiche... Et la liste est loin d'être exhaustive. Bien avant la mode des denrées bio et autres, il proposait déjà à la vente des produits sans gluten, lactose ou polyphosphates.

Il confectionne également ses propres desserts comme le tiramisu ou la panna cotta et régale ainsi des générations de clients fidèles qui viennent parfois de très loin pour lui acheter ses délicieuses créations.

Je crois qu'il n'y a rien à ajouter ! Ah si : François ne compte pas ses heures pour satisfaire sa clientèle.

Il est tellement indissociable de sa boutique que certains l'appellent Monsieur Punto !

MERCI François de nous faire voyager gustativement en Italie, tout en restant à Hégenheim et souhaitons-lui et à nous encore de belles années prospères !



Solidarité

Le CCAS

Mais que se cache-t-il derrière ce sigle... Nous vous dévoilons ici le mystère : il s'agit du Centre Communal d'Action Sociale. Quelle est la vocation du CCAS ? On pourrait dire en résumé que l'objectif premier du CCAS est de venir en aide aux gens nécessiteux au sein d'une commune.

Mais, ce n'est pas que cela ! Le CCAS est une commission composée de membres élus et de personnes extérieures, volontaires et engagées : GARZIA-CAPDEVILLE Brigitte, HAENEL Sylvia, HEIDEMANN Loretta, HELFER Pascal, KIBLER-KRAUSS Sabine, LERDUNG Huguette, PRADINES Sonia, VENTURA Sylvana, VONLANTHEN Andrée, WEIDER-NIGLIS Séverine, ZELLER Thomas.

Les membres se réunissent plusieurs fois dans l'année pour parler des situations difficiles, organiser les événements comme la sortie et le repas des aînés, les cadeaux de Noël aux personnes domiciliées en maisons de retraite etc...



Sabine Kibler en qualité d'adjointe au maire est responsable de ce domaine. Tous les mardis après-midi, ou sur rendez-vous, elle tient une permanence en mairie pour répondre aux besoins des personnes en difficulté. Parfois elle ne fait qu'établir la relation entre ces personnes et les assistantes sociales responsables et parfois (voire souvent) elle essaye par elle-même de régler les problèmes. Mais en quoi consiste exactement cette délicate et complexe fonction, qu'il faut exercer avec beaucoup d'humanité et de tact ? Il s'agit d'abord d'être à l'écoute et de manifester de l'empathie à l'égard de ces personnes qui font preuve de courage et surmontent leur fierté pour demander de l'aide, ce qui n'est pas chose aisée. Leurs requêtes sont très variées : aide alimentaire, dans le cadre d'un chômage

par exemple, soutiens administratifs (ex. rédaction de correspondance avec les Administrations ou autres), violences conjugale ou familiale, drogues, alcoolisme, paiement de fac-



tures de chauffage, d'électricité ou de loyer. Toutes sortes de détresses que l'on peut rencontrer dans notre monde actuel.

Que fait le CCAS - ou en l'occurrence Sabine - dans ces cas de figure ?

Dans le cadre d'une aide alimentaire par exemple, elle passe des accords avec certaines grandes surfaces qui acceptent les bons d'achats émis par le CCAS.

Une Convention avec la Banque alimentaire a également été signée, afin de pouvoir bénéficier de nourriture, qui sera redistribuée par les bons soins de Sabine et Karine. Sabine gère une enveloppe dont le montant a été défini au cours d'une séance du budget du Conseil Municipal (comme par exemple l'organisation de la sortie des aînés, le repas de Noël des aînés). Bien sûr, pour éviter toute fraude des justificatifs, tels que situation de famille, extraits de compte etc. seront demandés dans le cas de paiement de factures ou demande de bons alimentaires.

Mais ce dont ces personnes ont vraiment besoin c'est une présence, une personne compréhensive, qui ne jugera pas, de pouvoir déposer leur fardeau. Cette interlocutrice devra faire preuve de patience, sincérité, discrétion, générosité et Sabine unit en elle toutes ces merveilleuses qualités.

Elle est vraiment la personne idéale pour cette tâche si importante au sein d'une commune.

Son besoin de donner aux autres est un fantastique motivateur. C'est une grande chance que d'avoir une femme si dévouée à une cause aussi noble.

N'hésitez pas à la contacter que ce soit pour une demande d'aide ou une offre de soutien financier.

De par ces nombreuses compétences et relations dans les différentes instances auxquelles elle siège, avec l'aide de la commission, elle saura toujours être de bons conseils et trouver des solutions adaptées à vos problèmes !

Cadre de vie



Hégenheim en fleurs

Le fleurissement participe à l'image et au bien-vivre de la commune, dont il est un élément essentiel. En effet, il faut rappeler que les Hégenheimois ont un rôle important à jouer par le biais du fleurissement de leur balcon et jardin, pour l'obtention des fleurs au concours villes et villages fleuris.

Merci à tous les passionnés de fleurs, de plantes et de jardinage qui contribuent à rendre la commune aussi accueillante. Les lauréats du concours ont été accueillis par Le Maire, les élus et le jury le mardi 27 août pour la remise des prix récompensant leurs efforts autour d'un verre de l'amitié et d'une projection de photos fleuries locales.

Rappelons quelques critères d'appréciation retenus pour la décision du jury :

Les éléments d'appréciation :

- 1 • Le cadre végétal ou vue d'ensemble pour les piétons, les automobilistes, les cyclistes, les visiteurs, les habitants ;
- 2 • La qualité de la floraison : aspect esthétique, harmonie des formes, couleurs et volumes (pas de fleurs artificielles) ;
- 3 • La variété et les associations du fleurissement : aspect technique, nombre de végétaux utilisés en rapport avec la taille du jardin ou de la façade ;
- 4 • La propreté et les efforts faits en matière d'environnement immédiat.

Catégorie 1 Maisons avec jardin

- 1 • HERLIN Roland
8, rue des Pyrénées
- 2 • EGGENSPIELER Joseph
83C, rue de Bourgfelden
- 2 • ZELLER François
29, rue Philippe
- 2 • HOENNER André
4, Chemin du Château
- 2 • VILLEMEN Roger
5, rue des Cévennes
- 2 • RITTER Lucien
21, rue de Buschwiller
- 3 • ERBLANG Bernadette
12, rue des Vignes
- 4 • GOEPFERT Pierre
9, rue Jeannette

- 5 • SIMON Francis
70, rue de Hésingue
- 5 • ERHARDT Claude
1, rue du Sundgau
- 6 • HERLIN Francine
8, rue du Jura
- 6 • WOJCIK Christian
1, Chemin de la Croix

Catégorie 2 Maisons sans jardin

- 1 • MEYER Jean
36, rue de Hagenthal
- 2 • FLOHR Caroline
4, rue Pasteur
- 3 • KAHLES Rémi
42, rue d'Allschwil

Catégorie 3 Balcons & terrasses

- 1 • HIFFLER Dominique
2, rue Basse
- 2 • SCHNEIDER Paul
3, rue du Stade
- 3 • GOEPFERT André
4, rue du Sauvage
- 4 • BOETSCH Marthe
6, Passage de la Couronne
- 4 • Roseraie
45/47, rue de Hésingue

Catégorie 4 Maisons alsaciennes

- 1 • STEIGER Claude
- 2 • SANCHEZ Jean-Claude
- 2 • KERN Bernard
- 2 • ZAPPELINI Franck
- 3 • JETZER Marie-Jeanne

Catégorie 5 Entreprises

- 1 • Charpente KLEINMANN
28, rue des Landes
- 2 • Auberge Bœuf Rouge
9, rue de Hésingue

Catégorie 6 Fermes

- 1 • CHRISTNACHER Daniel
3, rue du Moulin



La Journée Citoyenne fêtera sa 5^e édition en 2020

Est-il encore utile de la présenter ? Après quatre printemps, elle fêtera bientôt sa cinquième édition. La journée citoyenne connaît de nombreux habitués qui, le temps d'une journée, mettent leur savoir-faire et leur bonne humeur au service de la commune. Inscrivez-vous jusqu'au 30 avril 2020 en mairie à l'aide du coupon au verso et venez nous rejoindre pour embellir et entretenir la commune.

Une réunion publique aura lieu avant l'évènement afin de définir les différents sites d'intervention.

Et pour clore la journée, nous nous retrouverons et échangerons autour d'un repas convivial.

Le 9 mai 2020, j'aime ma ville, je participe à la



Le 9 mai 2020

Qui va à la chasse... préserve aussi l'environnement

Vous savez ô combien notre écosystème est en grand danger à cause des activités humaines, de la diminution de l'espace naturel laissé aux animaux et à la nature sauvage et du manque de respect de la nature. Et l'on pourrait penser que le chasseur en s'attaquant au gibier contribue à la destruction de la nature et de son écosystème. Ce n'est pourtant pas le cas !



Johan Kassel préside l'association de chasse du Stocket depuis 2005 et nous fait découvrir ce monde de la chasse, intrigant, effrayant pour certains et donnant un sentiment de liberté pour d'autres, bien qu'étant très encadré. Il s'agit là d'une vraie passion pour ses membres, une passion de la nature et de la faune, un moment solitaire pour se ressourcer ou un moment de convivialité après une journée de chasse à la battue.

L'association de chasse du Stocket compte 6 membres, un garde-chasse et fait partie de l'ASL de Hégenheim. Stocket

n'est autre que le nom de la forêt du côté de la vieille rue de Hagenthal, où vous trouverez également leur cabane, point de rencontre pour les battues organisées sur la zone. C'est une petite chasse de 700 ha sur les bans communaux de Hégenheim et Buschwiller que loue l'association. La forêt du parcours Vita ainsi que la zone de la gravière en font également partie, mais ne sont que très peu sollicitées.

La chasse au mirador est pratiquée toute la saison, et pas uniquement pour chasser, mais également pour compter les bêtes et étudier leur reproduction.

4 battues sont organisées entre la mi-octobre et fin janvier. Un plan de chasse établi par les autorités définit les quotas à respecter.

La chasse est ouverte selon les espèces du 15 avril au 1^{er} février.

Bien sûr, le chasseur chasse et abat du gibier, principalement du sanglier et du chevreuil à Hégenheim, et de ce fait peut avoir une mauvaise image auprès de la population. Mais il est avant tout le gestionnaire des ressources de gibier.

Actuellement nous avons une surabondance de sangliers, qui provoquent de nombreux dégâts sur les terrains et cultures. Ils mangent également la nourriture des autres espèces et contribuent ainsi à la réduction des cheptels de ces espèces. C'est pourquoi il est important de réduire la population. Une surabondance de chevreuils peut également déboucher sur un déséquilibre de la sylviculture, car ils mangent les jeunes pousses de chêne. Le chasseur gère ainsi le stock de gibier sur un domaine de chasse défini, et contribue par là même à sa sauvegarde et au bon fonctionnement de l'écosystème de la forêt.

Il contribue également à l'entretien de la forêt et au respect du code rural.

Une chasse en cours peut faire peur à la population. Effectivement, elle est interdite sur l'ensemble des chemins concernés et le public est tenu de respecter cette interdiction de circuler. Les personnes intéressées sont les bienvenues pour participer à une première battue afin de se faire une idée plus concrète.

En l'absence de chasse et ce durant toute l'année, les promeneurs, cavaliers, vététistes et autres sont tenus de rester sur les chemins cadastrés. En sortant de ces chemins, ils risquent non seulement une contravention, mais surtout de déranger le gibier ce qui peut avoir des conséquences néfastes sur sa reproduction.

Il est également interdit et néfaste de nourrir les animaux, qui sont des bêtes sauvages et non domestiques.

Les chasseurs vous remercient d'avance pour votre respect de la faune sauvage.



Talon-réponse ci-dessous à compléter et à retourner à la mairie avant le 30 avril.
Le talon est également disponible sur le site de la commune : www.ville-hegenheim.fr



"J'aime ma ville, je participe à la journée citoyenne !"

Nom.....

Prénom.....

Disponibilité : matin après-midi journée entière (*)

Nombre de participants:

Dans quel(s) domaine(s) souhaitez-vous mettre vos compétences à profit ?

Nettoyage décapage débroussaillage désherbage peinture

petite maçonnerie (*)

Présence lors du dîner : Oui Non (*),

Nombre de participants au dîner :

* Cocher la case

L'association Pédibus à Hégenheim

Nos voisins suisses ont fêté les 20 ans du Pédibus avec près de 3000 enfants. Hégenheim n'est pas en reste avec un Pédibus jeune de 4 ans.



L'Association Pédibus à Hégenheim a vu le jour le 1^{er} Juillet 2015, grâce à un petit groupe de parents soucieux de la santé de leurs enfants, du bien-être de la planète et du désengorgement de la voie d'accès à l'école.

Initialement, 2 lignes ont été ouvertes pour 15 enfants de 2015 à 2017 (In den Rebben pour la première : rue des Sarments, des Bangards, de Hallen, des vignes et rue longue et Hégenheim centre pour la seconde : rue des Cerisiers, du Sable et rue Longue).

En mai et juin 2017 et 2018, afin de toucher un plus grand nombre d'enfants, une nouvelle idée a été lancée et adoptée "le jeudi, je March'è toi ?". Concrètement, tous les jeudis, c'est place à l'émulation : les classes et les enseignants qui ont le plus "marché" se voient attribuer une petite récompense. Résultat des courses, plus de 140 enfants de primaire, soit plus de la moitié des effectifs, ont marché tous les jeudis pendant ces deux mois.

De plus, un service d'accompagnement Pédibus a été assuré par les membres de l'Association pour accompagner les enfants qui le désiraient du Complexe Culturel et Sportif jusqu'à l'école, en passant par la rue Basse et la rue Longue.

Cet automne, une seconde idée est venue soutenir cet engouement : un permis à points "positif". Il a été lancé pour les

élèves se rendant à pied à l'école les jeudis pour la période s'étendant du 4 octobre jusqu'aux vacances de Noël. Un tampon de l'enseignant valide l'effort de l'élève. La récompense sera attribuée aux élèves assidus avant les vacances de Noël. D'autre part, l'école et les gendarmes organiseront en commun une sensibilisation à la sécurité routière avec à l'issue de cette information la remise d'un permis-piéton.

Tout est mis en œuvre pour motiver les enfants à se déplacer à pied.

Qu'on se le dise, c'est bien plus sympathique de se rendre à l'école avec ses camarades !

Vous souhaitez inscrire votre enfant ou soutenir les activités de l'association ?

Il suffit d'écrire à l'association Pédibus : Pedibus.hegenheim@gmail.com.

Tout bénévole est bienvenu.

29^e Käsnapperfascht : quoi de neuf ?

Comme tous les ans, la kilbe de Hégenheim s'est tenue le troisième week-end du mois de septembre.

Et cette 29^e édition était un grand cru. La météo, l'organisation efficace des associations et partenaires, le nombre de participants et de visiteurs ont contribué à faire de cet événement une manifestation particulièrement réussie.

C'est une première cette année, la jeune Association des Parents d'Élèves "Ensemble" créée ce début d'année en collaboration avec le comité de la Fête des rues Käsnapperfascht de Hégenheim a lancé le premier concours de dessin.

Pour participer, il suffisait aux enfants de réaliser un dessin correspondant au sujet défini par un enseignant de l'école primaire. Le jury composé des présidents d'associations a eu beaucoup de difficultés à départager les concurrents issus des catégories ps/ms, gs/cp, ce1/ce2, cm1/cm2. De nombreux lots récompensaient les jeunes créatifs présents à la remise des prix ! Il y avait de quoi se réjouir : chaque gagnant de catégorie se voyait attribuer un Pass pour EuropaPark.



Voilà une belle initiative qui, nous l'espérons, sera reconduite et suivie en 2020.

N'hésitez pas à suivre la page Facebook de l'association pour être régulièrement informé des activités de l'association.

00 33 6 84 83 39 92

Pour contacter l'association :

Email : ensemble.ape@gmail.com

Le bureau de l'association :

Présidence : Lili Zidane-Latreche

Secrétariat : Deborah Morrice

Trésorerie : Mélanie Statzu



ÉCOLE :

Du nouveau du côté des écoles et Collège de Hégenheim ?

À l'école primaire de Hégenheim

• Les ATSEM

Les Agents Territoriaux Spécialisés des Écoles Maternelles (dits ATSEM) sont des fonctionnaires territoriaux qui secondent les enseignants dans les classes maternelles.

Ces agents sont placés sous une double hiérarchie : fonctionnelle (directrice d'école) et directe (maire) assurant l'accueil des enfants, les accompagnant dans l'acquisition de leur autonomie et assistant les enseignants dans la préparation et l'animation des activités pédagogiques.

L'équipe des ATSEM en place à l'école de Hégenheim est composée de cinq agents. Chaque classe ou enseignant se voit attribuer un ATSEM. Mme Brigitte Boetsch qui a œuvré 22 années au sein de cette équipe est partie à la retraite à la fin de l'été dernier. C'est Mme Samantha Malaise qui a endossé cette nouvelle fonction dès la rentrée de septembre. Par ailleurs, l'équipe pédagogique a quant à elle également accueilli une nouvelle intervenante, Mme Claudine Brillenmeyer, enseignante auprès de la classe primaire monolingue.

• Equipements scolaires

Les enfants ont été ravis de se voir attribuer de nouvelles chaises et de nouvelles tables dans leur salle de classe. Le mobilier a été renouvelé. C'est plus de 200 chaises et une soixantaine de tables qui



ont été commandées et installées par l'adjointe Brigitte Garzia-Gapdeville, sa famille et les parents d'élèves durant cet été. Le mobilier d'occasion a quant à lui été distribué à différentes institutions dont le Collège des Trois Pays de Hégenheim, l'école de Wentzwiller et l'association Afrique Future pour des élèves du Cameroun. Le mobilier ainsi recyclé n'est pas perdu et continuera d'être opérationnel dans d'autres lieux. Voilà un geste écologique et solidaire.

• Projet pédagogique

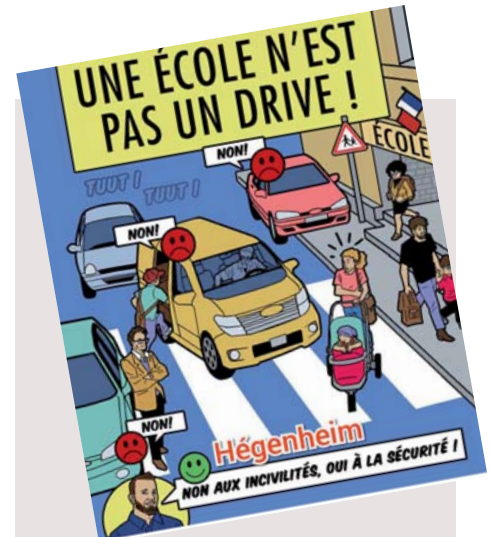
Les grands axes du projet pédagogique définis en septembre 2019 sont les suivants

- **au niveau des apprentissages** : renforcer les compétences en langue orale, l'acquisition de vocabulaire et le plaisir de lire, dans une commune où cohabite pas moins d'une cinquantaine de nationalités. En mathématiques, toutes les classes du niveau élémentaire travaillent la nouvelle méthode de mathématiques heuristiques qui place les élèves dans des situations de manipulations régulières en vue de développer le plaisir de faire des mathématiques.

- **au niveau de la vie en société** : deux enfants délégués sont élus par classe. Ils représentent les élèves et participent à trois réunions annuelles présidées par M. Le Maire Thomas Zeller et Mme la Directrice Séverine Klein. Les enfants deviennent ainsi acteurs de leur milieu de vie. A côté de cela, le sujet des dangers des écrans et des réseaux sociaux sera largement abordés avec les parents et les enfants afin de les rendre plus attentifs et vigilants.

L'école en chiffres :

14 classes soit 347 élèves :
5 classes de maternelles :
3 monolingues et 2 bilingues
soit 124 élèves
9 classes d'élémentaire :
4 monolingues et 5 bilingues
soit 223 élèves



• Stationnement : pensez aux enfants !

La commune a mis en place de nombreux dispositifs pour la sécurité des piétons notamment aux abords de l'école. Cependant de nombreuses incivilités sont à constater quotidiennement. N'est-il pas aberrant de stationner sur les trottoirs et encore pire sur les passages piétons situés devant l'école ? Pour le bien vivre ensemble et la sécurité des passants, veillez à respecter les zones de stationnement notamment au centre du village.

• Collège des Trois Pays : vers une conscience écologique

176 élèves du niveau de 5ème encadrés par leur professeur de mathématiques responsable des actions de développement durable ont nettoyé l'intérieur de l'établissement, les espaces des équipements sportifs et des espaces de la commune de Hégenheim. Au total, plus de 60 kilos de déchets divers ont été collectés.

Les collégiens-collecteurs ont été eux-mêmes surpris et pour certains choqués par l'ampleur de cette collecte. Gageons que cette opération a éveillé une prise de conscience considérable de l'impact des déchets sur notre environnement et qui sait, elle aura peut-être engendré des gestes plus respectueux envers la nature et les utilisateurs des espaces communs.

Cette opération a été saluée par de nombreux habitants voyant les collégiens à l'œuvre et elle sera reconduite au printemps 2020. Bravo aux collégiens et aux organisateurs !

SENIORS

La Fête intercommunale des séniors

La Fête intercommunale des séniors est organisée par les CCAS des communes de Hégenheim, de Buschwiller et de Hésingue. Elle se tient traditionnellement tous les deux ans en automne alternativement dans l'un des trois villages voisins. Cette année elle a eu lieu le samedi 28 septembre au Complexe Culturel et Sportif de Hégenheim.

Musique, danse et mini spectacle donné par le Twirling ont agrémenté cette belle fête. Côté restauration, il y en avait pour tous les goûts : des Wienerle alsaciens, de nombreuses pâtisseries faites maison par des généreux bénévoles et des boissons. Les bénéfices des ventes réalisées au CCAS de Hégenheim ont été intégralement reversés au profit de l'association "Marjorie pour des doigts de fée" afin de pouvoir aider une jeune maman à financer des prothèses de mains et de pieds.

Merci et bravo à tous les bénévoles et participants généreux.



Permanences qui se tiennent en mairie



• UNIAT

Les permanences sociales et juridiques de l'association UNIAT (Union Nationale des Invalides et Accidentés du Travail) ont lieu en mairie tous les premiers mardis des mois pairs.

- 4 fév. 2020 • 7 avr. 2020 • 2 juin 2020
- 6 oct. 2020 • 1 déc. 2020

Les rendez-vous sont à prendre par téléphone au siège au numéro 03 88 15 00 05.

L'UNIAT Alsace en chiffres c'est :

14.000 adhérents cotisants
22.000 membres
80 sections principales soit
350 communes desservies
6 salariés permanents et plus
de 400 bénévoles

• Info énergie :

Loi sur la transition énergétique, crédit d'impôt, photovoltaïque, ouate de cellulose... L'énergie est un thème vaste et complexe, qui nous touche pourtant au quotidien, en premier lieu sur nos factures.

Pour vous accompagner dans vos projets, l'Agglomération de Saint-Louis, avec le soutien financier de

l'ADEME et de la Région Grand Est, a mis en place un Espace Info Energie sur son territoire.

L'association Alter Alsace Energies assurera des permanences dans les communes sur le thème de la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables. Lors d'un rendez-vous, la conseillère info énergie répond aux questions techniques, écologiques et financières.

Elle vous conseille de façon neutre et gratuite sur différents thèmes comme l'isolation, le chauffage, l'électricité, la ventilation et le transport.

Ces permanences se tiendront les jours suivants :

**Mercredi 8 janvier
de 14h à 18h**
**Mercredi 15 avril
de 14h à 18h**



Naissances 2019

(suite) après parution BM N°10

23 mai 2019
GASPARIKOVA Olivia
 24 juin 2019
FROEHLI Bertille
 10 juillet 2019
DIB Nour
 4 août 2019
ACKER Amaury
 19 août 2019
QUEUTEY Jean
 19 août 2019
MAILLET Norah
 20 août 2019
TONLIEU JIONONG
Cabrelle
 7 septembre 2019
RICHARD Hugo
 21 septembre 2019
CAQUINEAU Seth
 9 octobre 2019
HOENNER Gustave



Décès 2019

(suite) après parution BM N°10

1 juillet 2019
MOSER-FURST Ernestine
 97 ans
 20 juillet 2019
JENNY Marcel 81 ans
 2 août 2019
STOOS Daniel 74 ans
 7 août 2019
HEINIMANN Raymond
 96 ans
 26 août 2019
ERB Jacques 90 ans
 6 septembre 2019
BUBENDORFF Marc
 76 ans
 16 septembre 2019
BERTSCHINGER Suzanne
 77 ans

21 septembre 2019
EMMENECKER Robert
 78 ans
 23 septembre 2019
LAROCHE-STAEHELIN
Charlotte 92 ans
 7 novembre 2019
GOTTENKIENY-SCHURRER
Yvonne 93 ans
 20 novembre 2019
LANG Prosper 91 ans
 26 novembre 2019
PERREN Roland 68 ans
 2 décembre 2019
ZEIDLER-GRÜEBLER
Christina 71 ans



Mariages 2019

(suite) après parution BM N°10

Célébrés à HEGENHEIM

24 août 2019
PALINSKI Sébastien et
SCHMIDT Cécile
 28 septembre 2019
AKKUS Pascal et **ÖNAL**
Didem
 18 octobre 2019
TORRISI Marco
 et **PAEGLE** Ilze
 23 novembre 2019
DI STEFANO Marco
 et **DI CORRADO** Giada



5 janvier
SCHMITTER Raymond
 80 ans
 7 janvier
WOLF-HEINIMANN Yvonne
 85 ans
 8 janvier
DANNER-BARTHOLOMÉ
Marlise 80 ans
 21 janvier
FRANTZ Hervé 90 ans

21 janvier
KUDER Christiane 80 ans
 27 janvier
GREDER-FALK Ella 80 ans
 3 février
SALERNO Filippa 80 ans
 7 février
RUETSCH-BUBENDORFF
Bernadette 80 ans
 8 février
GASSER Robert 85 ans
 10 février
BIHR-HEINIMANN Laure
 85 ans
 11 février
ZELLER Fernand 85 ans
 13 février
KAEHLIN Charles et
TAGLANG Victorine
 Noces d'or
 14 février
FREI Hermann
 et **GOFFRETEAU** Michèle
 Noces d'or
 14 février
BRUN-STUDER Liliane
 80 ans
 25 février
WININGER-FOLTZER
Marguerite 90 ans
 25 février
SCHNEIDER
Marie-Madeleine 85 ans
 1 mars
BARTH-BAYSANG
Christiane 80 ans
 5 mars
ARENA Antonio 80 ans
 2 avril
HEBDING -JAECK Jeanne
 85 ans
 4 avril
MANGOLD Jean-Marc
 80 ans
 17 avril
WYSS-TOBLER Ruth
 80 ans
 21 avril
MARSCHAL Raymond
 85 ans
 5 mai
BOESINGER Eugène
 85 ans
 6 mai
BOEGLIN-BOETSCH
Marie-Rose 85 ans
 9 mai
HEINIMANN René et
BRÜGGERSHEMKE Maria
 Noces d'or
 16 mai
RYCHEN André et
KENNEL Lydie Noces d'or
 21 mai
GRUNTZ Marcel 80 ans
 20 juin
MESSLER Roland 85 ans
 25 juin
FALK Fernand
 et **BACHER** Anne
 Noces de diamant
 26 juin
FALCONE Angelo et
SUMMA Lucia Noces d'or
 30 juin
CLEMENTZ Henriette
 85 ans
 5 juillet
BUBENDORFF Richard
 85 ans
 5 juillet
BARTH Charles 80 ans
 9 juillet
HERLIN-PROBST
Françoise 80 ans
 11 juillet
KOEBELIN Georges
 et **GIMPEL** Marie-Rose
 Noces d'or
 16 juillet
MARCHAND Eugène et
GASSER Marlyse
 Noces de diamant
 31 juillet
MAEDER-MISLIN Ruth
 90 ans
 2 août
SIEBER Robert 90 ans
 7 août
WYSS Friedrich 85 ans
 8 août
TROENDLE Gilbert
 et **LITZLER** Paulette
 Noces d'or
 18 août
ZELLER-GUTZWILLER
Béatrice 85 ans
 27 août
HERTZOG-FONNÉ Andréa
 90 ans
 4 septembre
WEBER Bernard 80 ans
 12 septembre
GROFER Clément et
STOECKLIN Marie-Louise
 Noces d'or
 12 septembre
JERMANN-GAGLIARDI
Marie-Louise 85 ans
 13 septembre
SCANDAGLIA Nicola 85 ans

16 septembre
MEYER-MARQUEZ Liliane
 80 ans
 20 septembre
LEWALD-GASSER Alberte
 90 ans
 24 septembre
WODEY Charles
 et **ARNOLD** Juliette
 Noces de Palissandre
 (65 ans de mariage)
 3 octobre
HILBERT Patrick et
FEDERSPIEL Arlette
 Noces d'or
 10 octobre
GLANZMANN-MEYER
Danièle 80 ans
 2 novembre
RUNSER-THOMET
Marianne 80 ans
 3 novembre
NIGLIS René 85 ans
 6 novembre
BRUN Edouard 80 ans
 10 novembre
SIEGENTHALER-FRICKER
Jacqueline 90 ans
 13 novembre
WILHELM Reto
 et **ZUMSTEG** Barbara
 Noces d'or
 25 novembre
BERNARD-RUNZER
Denise 85 ans
 25 novembre
LINTZENTRITT René 80 ans
 28 novembre
HAEFELE Albert 80 ans
 2 décembre
ERB-SOLDATI Madeleine
 85ans
 9 décembre
MARSCHAL-OESTERMANN
Jacqueline 85 ans
 11 décembre
IODICE Pascal et **SIMON**
Nicole Noces d'or
 14 décembre
JORDAN Antoine 90 ans
 18 décembre
BERDILLON Patrick
 et **POL BODETTO** Gladis
 Noces d'or
 19 décembre
OTT René et
KUNTZELMANN Yvette
 Noces d'or
 24 décembre
RENTZ Charles 80 ans
 26 décembre
JAECK Paul 80 ans

Morcenx-Hégenheim : huit décennies communes

C'était le 1^{er} septembre 1939, jour de la mobilisation générale, que plus de 300 000 Alsaciens, dont 49 000 Haut-Rhinois, contraints par les circonstances, migrèrent dans les départements du Sud-Ouest. En août dernier, la flamme du souvenir de l'évacuation et des amitiés nouées a été ravivée.

S'ils étaient une quinzaine de Morcenais à participer aux festivités, ils étaient pas moins de 650 Landais à se joindre à ce grand anniversaire départemental.

Le Maire Thomas Zeller et Huguette Naas, déléguée communale de l'association des Amis des Landes, avaient préparé un programme à la hauteur de l'évènement. D'abord, la visite du musée des Sapeurs-Pompiers à Vieux-Ferrette, puis à Uffheim, la découverte des casemates de la Ligne Maginot. Accompagnés par des membres du Cercle d'Histoire, nos invités, ont suivi le circuit historique de Hégenheim.

La richesse des visites culturelles, les spécialités culinaires appréciées, l'émotion suscitée par le plaisir de se retrouver entre amis, ont permis de rendre ces retrouvailles mémorables. Les prochaines rencontres départementales auront lieu en 2024, mais nous irons à la rencontre de nos amis Morcenais dès l'année prochaine.

Des casemates à Hégenheim

La ligne Maginot était un système de fortifications français, tenant son nom du ministre de la Guerre André Maginot. Elle a été construite de 1928 à 1940 et débutait à la Manche pour finir à la Méditerranée. Ainsi, elle s'étendait le long des frontières françaises, de la Belgique à l'Italie.

En 1815, le traité de paix signé à Paris stipulait que la construction d'une fortifi-

cation à moins de 12 km de Bâle (Suisse) était interdite. Afin de respecter la neutralité de la Suisse, un arc de cercle de 12 km de rayon a donc été formé autour de cette ville. La fortification est passée par Sierentz, Uffheim, Stetten, Helfrankkirch, Ranspach, Knoeringue, Willerhof, Cesarhof, Bettlach, Durmenach, Oltingue, Raedersdorf et le Glaserberg.

Toutefois, en 1936, l'Allemagne a débuté la remilitarisation de la Rhénanie, poussant

Le recensement des casemates ordonné par l'administration française en 1947 et la liste de ceux-ci, dressée par le maire de l'époque, montrent qu'il y avait 18 blocks à Hégenheim.

De nos jours, un total de 13 casemates peut être retrouvé en sillonnant le village. Deux d'entre elles ont été construites sous terre et sont donc inapparentes.

Puisque la plupart des casemates avaient été construites sur des terrains privés,



le Ministre de la Défense et de la Guerre français Erdouard Daladier à réclamer la renégociation du traité de paix. Jugeant que la situation était urgente, il n'a pas attendu la réponse à sa demande pour commencer les travaux de construction à l'intérieur de l'arc de cercle autour de Bâle. Ainsi, entre 1937 et 1940, les villages Buschwiller, Hégenheim, Hésingue, Saint-Louis, Huningue, Blotzheim, Village-Neuf, Rosenau, et Kembs ont vu émerger des casemates et d'autres bunkers pouvant abriter des hommes ou de l'artillerie.

leur démolition fut l'un des devoirs d'après-guerre. En 1947, il a été décidé par le ministère de la reconstruction et de l'urbanisme que seules les casemates revêtant un caractère d'urgence pourraient être démolies en utilisant des fonds publics.

Trois casemates ont donc été détruites, en raison notamment de leur emplacement critique : la casemate au 27 rue de Hésingue, la casemate dans la maison d'un particulier rue de Buschwiller et la casemate se trouvant dans la cour de l'Hôtel de Ville.



Les prochains événements à Hégenheim

Les 4 et 5.1.2020

MARCHE POPULAIRE
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
CHORALE 1864

26.1.2020

REPAS COCHONAILLES
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
TERRE DES HOMMES ALSACE

8.3.2020

SALON ECO-BIO REGIO
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
HEGENHEIM QUALITE DE VIE

29.3.2020

MARCHÉ DE PÂQUES
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
HEGENHEIM ANIMATIONS

4.4.2020

**RAMASSAGE DES
VIEUX PAPIERS**
APOE

9.5.2020

JOURNEE CITOYENNE
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
COMMUNE DE HEGENHEIM

23.4.2020

DON DU SANG
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
USDSB

26.4.2020

PARCOURS DU CŒUR
Parcours de Santé
Rue de Hagenthal
COMMUNE DE HEGENHEIM

16.5.2020

**CONCERT
DE PRINTEMPS**
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
MUSIQUE UNION

6.6.2020

**DANCE PARTY
(années collège)**
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
ASSOCIATION JEUNESSE
ET AVENIR

14.6.2020

**BOURSE
AUX VETEMENTS**
Complexe Culturel & Sportif
Rue du Stade
BASKET CLUB

20.6.2020

FETE DE LA MUSIQUE
Centre du village
MUSIQUE UNION

26.6.2020

**EXPOSITION DE
JEUNES SUJETS
DE BASSE-COUR**
Place Immelin
(à côté de l'école)
Rue de Hésingue
Sté AVICULTEURS

5.7.2020

MARCHE AUX PUCES
Chemin des Prés
BASKET CLUB

10.7.2020

FÊTE NATIONALE
Stade municipal
FC HEGENHEIM

● Restez informés et connectés !

Voulez-vous être informés sur les temps forts de la commune ?

Rien de plus simple. Visitez le site www.ville-hegenheim.fr, téléchargez l'application infos commune ou allez sur le site Facebook.

● Elections 2020

Les dates des élections municipales de 2020 sont fixées au dimanche 15 mars 2020 pour le premier tour et au dimanche 22 mars 2020 en cas de second tour.

Si vous êtes absent le jour de l'élection, pensez à vous faire représenter par un électeur inscrit sur les listes de Hégenheim. Il suffit de vous présenter à la gendarmerie avec un justificatif d'identité (carte d'identité, passeport, permis de conduire) et d'y remplir le formulaire prévu à cet effet.

Pour plus d'informations, consultez le site : <https://service-public.fr/particuliers/vosdroits>.

Pour les nouveaux arrivants, si cela n'est pas encore fait, pensez à vous inscrire sur les listes électorales avant le 7 février 2020, pour pouvoir voter.

● Déneigement : petit rappel

Selon le droit local, tout propriétaire de maisons et d'immeubles est responsable du trottoir devant sa propriété. Ceci implique que les propriétaires doivent balayer, désherber et enlever neige et verglas sur leur trottoir afin de garantir la circulation des piétons en toute sécurité.



En cas de verglas, les propriétaires sont tenus de répandre du sable, des cendres, du sel ou de la sciure. Lors de chutes de neige, il est conseillé de la mettre en tas, en dehors des caniveaux afin de permettre

l'écoulement de l'eau et laisser les bouches d'incendie libres. Lorsque les chutes se produisent la nuit, il est indispensable de libérer les trottoirs au plus tard à 8h00.

Notez qu'en cas de manquement de la part d'un locataire, le propriétaire est tenu pour responsable.

Les personnes malades, handicapées ou âgées se trouvant dans l'incapacité de réaliser les travaux peuvent contacter la mairie pour bénéficier d'une aide.